

Politique Environnementale

Mining Mineral Resources S.A.S

Révision III

Objectif

Cette politique s'applique à :

- Tous les employés, contractants, fournisseurs et parties prenantes impliqués dans les opérations de MMR.
- Toutes les activités commerciales, y compris les bureaux, sites de production, projets et opérations de la chaîne d'approvisionnement, quel que soit l'emplacement.
- Les aspects environnementaux tels que l'utilisation de l'énergie, la consommation des ressources, la gestion des déchets, les émissions, la biodiversité et la conservation de l'eau.

Portée de la Politique

MMR s'engage à :

- **Conformité** : Respecter toutes les lois, réglementations et normes environnementales locales, nationales et internationales pertinentes (ex. : ISO 14001, Objectifs de Développement Durable de l'ONU).
- **Prévention de la Pollution** : Réduire les émissions, gérer les déchets de manière responsable et prévenir toute forme de pollution.
- **Efficacité des Ressources** : Économiser l'énergie, l'eau et les matières premières grâce à des pratiques efficaces et des technologies durables.
- **Pratiques Durables** : Promouvoir les produits écologiques, les énergies renouvelables et l'approvisionnement responsable.
- **Amélioration Continue** : Examiner et améliorer régulièrement la performance environnementale grâce aux audits, à la formation et à l'engagement des parties prenantes.
- **Engagement des Employés** : Sensibiliser et encourager les comportements durables parmi les employés et les partenaires.

Déclaration de Politique

MMR s'engage à mener ses activités de manière à préserver l'environnement, à minimiser les impacts et à prévenir la pollution découlant de ses processus de production.

Pour soutenir cette politique, l'entreprise doit :

- Se conformer à toutes les législations et réglementations environnementales pertinentes.
- Assurer son devoir de diligence envers l'environnement, garantissant la transparence et la responsabilité vis-à-vis du public et des parties prenantes.
- Maintenir et améliorer continuellement les systèmes de contrôle de la pollution pour réduire de manière proactive les émissions et intégrer une utilisation durable des ressources.
- Fournir une éducation et une formation sur les questions environnementales aux employés et aux contractants afin d'améliorer la sensibilisation et les compétences en matière de gestion environnementale.
- Promouvoir et mettre en œuvre des initiatives de recyclage dans toutes les opérations.

- Réaliser des évaluations d'impact environnemental avant de se lancer dans de nouvelles activités commerciales ou projets, avec des réévaluations périodiques pour garantir une conformité continue et une adaptation aux évolutions environnementales.
- Maintenir la conformité à la norme ISO 14001 et intégrer les meilleures pratiques de gestion environnementale dans toutes les activités de l'entreprise. La conformité sera surveillée par des audits internes et externes réguliers, des revues de performance et des plans d'action correctifs en cas de non-conformité. Toute non-conformité identifiée sera traitée par des mesures correctives structurées, incluant la formation, l'ajustement des processus et l'engagement des parties prenantes pour assurer une amélioration continue.
- Collaborer avec les organisations gouvernementales et non gouvernementales pour faire avancer les initiatives de durabilité environnementale.
- Établir des objectifs clairs pour la réduction des émissions, l'efficacité énergétique et la minimisation des déchets.
- Mettre en œuvre des stratégies d'adaptation au changement climatique pour garantir la résilience à long terme des opérations.

Responsabilité & Conformité

MMR assurera la mise en œuvre réussie de cette politique en :

- Attribuant la responsabilité de la performance environnementale à tous les niveaux de gestion.
- Effectuant des audits et des revues de performance réguliers pour mesurer les progrès et identifier les axes d'amélioration.
- Exigeant des fournisseurs et des contractants qu'ils respectent les normes environnementales de MMR.
- Publiant des rapports annuels sur les principaux indicateurs de performance environnementale afin de promouvoir la transparence. Ces rapports seront disponibles sur le site Web de l'entreprise et dans les publications sur la durabilité, détaillant les progrès réalisés, les défis rencontrés et les mesures correctives mises en place pour atteindre les objectifs environnementaux.

Coordonnées

Département Conformité :

M. John Matt – Responsable Conformité

Email : john.matt@mnrdr.com

Département des Opérations :

T Kumaravel – Vice-Président des Opérations

Email : t.kumaravel@mnrprl.com

Handwritten signatures:
 Top: [Signature]
 Bottom: T. Kumaravel

VERSION : 03.2025 – MISE À JOUR EN FÉVRIER 2025
 PRÉPARÉ PAR : ÉQUIPE DE CONFORMITÉ D'ENTREPRISE
 APPROUVÉ PAR : DIRECTION GÉNÉRALE
 PUBLIÉ PAR : MANAGEMENT DE MMR

